

Université de Fribourg - Faculté des Lettres
Département des Sciences sociales

Plan d'études
Programme de Bachelor à 120 crédits ECTS

Sociologie (F, Bil)
Bachelor of Arts

du 19 décembre 2016
actualisé le 01 septembre 2019

Tables des Matières

1. Description générale du programme

Titre obtenu
Bases légales
Début des études
Discipline et objectifs d'apprentissage
Perspectives professionnelles

2. Structure du programme

Organisation générale
Tableau synoptique des modules
Descriptif des modules

3. Crédits et évaluation des apprentissages

Octroi des crédits
Evaluation des apprentissages
Echec définitif
Examen de fin de première année
Note finale

4. Langues

Langues d'enseignement
Mention bilingue

5. Convention BENEFRRI et inter-Universités

6. Mesures transitoires

1. Description générale du programme

Titre obtenu

Le programme d'études *Sociologie* à 120 crédits ECTS (Domaine I) doit être complété par un programme d'études à 60 crédits ECTS (Domaine II) au sein de l'Université de Fribourg.

Le titre obtenu est le suivant : *Bachelor of Arts*. Le programme d'études *Sociologie* à 120 crédits ECTS et le Domain II sont mentionnés sur le diplôme.

Le présent plan d'étude règle le programme d'études *Sociologie* à 120 crédits ECTS. Le programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS et le programme d'études *Sociologie* à 30 crédits ECTS sont réglés par les plans d'études respectifs.

Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le Règlement pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg (REG).

Début des études

L'entrée dans le programme d'études *Sociologie* à 120 crédits ECTS (ci-après abrégé 120 ECTS) peut se faire au début du semestre d'automne ou au début du semestre de printemps.

Discipline et objectifs d'apprentissage

L'objectif du programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS est de former les étudiant-e-s à l'étude des processus sociaux, économiques et politiques dans les sociétés contemporaines, en les familiarisant avec les théories et outils d'analyse de la sociologie. Il vise à comprendre l'évolution du monde du travail et des institutions, le rapport à l'espace médiatique, public et politique, à appréhender les nouveaux modes de vie ou les dynamiques identitaires dans une société diversifiée. Il traite des interactions sociales, des rapports intergénérationnels et interethniques et des formes de communication au sein des institutions et auprès de populations différentes.

Le programme met l'accent sur l'acquisition des connaissances et méthodes scientifiques tout en développant les compétences pratiques. A l'issue du programme les étudiant-e-s bénéficient d'un portefeuille de compétences à faire valoir dans la suite de leur cursus universitaire ou à valoriser sur le marché du travail. Ils acquièrent des connaissances dans les domaines suivants :

- Changement social, économique et politique ;
- Sphère du travail et des professions ;
- Institutions administratives, juridiques, judiciaires, hospitalières, etc. ;
- Modes de vie des populations (migrants, jeunes, groupes professionnels, femmes, etc.) ;
- Interactions sociales, rapports intergénérationnels et dynamiques identitaires ;
- Altérité, migration et relations interculturelles ;
- Communication et médias.

Du point de vue de l'acquisition des compétences pratiques, le programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS couvre les domaines suivants :

- Méthodes d'enquête en sciences sociales, quantitatives (questionnaire, connaissances de base en statistique pour les sciences sociales) et qualitatives (entretien, observation, vidéo, etc.) ;
- Gestion de projet et activités scientifiques (recherche bibliographique, analyse de données, synthèse, écriture, etc.) ;
- Capacités de communication orale et écrite ;
- Capacité d'analyse et de présentation de problématiques sociales.

Perspectives professionnelles

Le programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS ouvre la voie à des études de Master dans de nombreuses disciplines et débouche sur des emplois dans des secteurs professionnels divers, tels que :

- Organismes publics et administratifs
- Secteur de l'emploi et des ressources humaines
- Migration et relations interculturelles
- Jeunesse et famille
- Politique et associations (ONG, syndicats, fondations)
- Culture et animation
- Santé
- Intervention sociale
- Médias et communication

2. Structure du programme

Organisation générale

Le programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS est structuré en 6 modules de 15 crédits ECTS, 1 module de 18 crédits ECTS et 1 module de 12 crédits ECTS, permettant l'acquisition d'un total de 120 crédits ECTS.

Conformément au règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres en vigueur, un module de Compétences transversales (CTC) de 12 crédits ECTS doit être acquis durant les études. Les unités d'enseignement le composant sont choisies par les étudiant-e-s au sein de l'Université de Fribourg. Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits des CTC sont décidées par les prestataires.

Les modules sont structurés sur la base d'objectifs pédagogiques. Chaque module permet à la fois l'acquisition de connaissances thématiques et de compétences pratiques. Les descriptifs des unités enseignements (cours, séminaires, travaux écrits, travaux de séminaires, conférences, colloque de Bachelor, travail de Bachelor) précisent les thématiques traitées et les objectifs pédagogiques visés. Les formes de l'évaluation sont diversifiées et adaptées à chaque unité d'enseignement : examen écrit, examen oral, travail écrit, présentations en classe, rapports, etc.). Le cursus garantit un équilibre entre les différentes formes d'évaluation.

Module BASIC SOCIO	(15 ECTS)	Bases en sciences sociales
Module METH SOCIO	(15 ECTS)	Méthodes
Module SCR/GKR	(15 ECTS)	Sociétés, cultures et religions
Module SOCIO 1	(15 ECTS)	Structures et dynamiques sociales
Module SOCIO 2	(15 ECTS)	Thèmes spécialisés
Module SOCIO 3	(15 ECTS)	Valorisation des compétences
Module TBA SOCIO	(18 ECTS)	Travail de Bachelor (15) Colloque de Bachelor (3)
Module CTC	(12 ECTS)	Compétences transversales

Tableau synoptique des modules

<p align="center">Module Bases en sciences sociales</p> <p align="center">BASIC SOCIO - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Introduction à l'Anthropologie sociale</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Sociologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Science des religions</i> (3 ECTS) Cours <i>Epistémologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Sociologie</i> (3 ECTS)</p>	<p align="center">Module Méthodes</p> <p align="center">METH SOCIO - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Méthodes qualitatives</i> (3 ECTS) Cours <i>Méthodes quantitatives</i> (3 ECTS) Cours <i>Méthodes audio-visuelles</i> (3 ECTS) Travail écrit (6 ECTS)</p>	<p align="center">Module Sociétés, cultures, religions</p> <p align="center">SCR/GKR -15 ECTS</p> <p>Séminaires, cours et cycle de conférences : à choix dans liste proposée* (15 ECTS)</p> <p>*Langue d'enseignement : français, allemand, anglais.</p>
<p align="center">Module Structures et dynamiques sociales</p> <p align="center">SOCIO 1 - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Stratification</i> (3 ECTS) Cours <i>Travail</i> (3 ECTS) Cours <i>Interactions</i> (3 ECTS) Cours <i>Altérité</i> (3 ECTS) Travail écrit (3 ECTS)</p>	<p align="center">Module Thèmes spécialisés</p> <p align="center">SOCIO 2 - 15 ECTS</p> <p>Cours ou séminaire I (3 ECTS) Cours ou séminaire II (3 ECTS) Cours ou séminaire III (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)</p>	<p align="center">Module Valorisation des compétences</p> <p align="center">SOCIO 3 - 15 ECTS</p> <p>Séminaire <i>Recherche</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier lecture, écriture, débat</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier sociologie appliquée</i> (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)</p>
<p align="center">Module Travail de Bachelor</p> <p align="center">TBA SOCIO - 18 ECTS</p> <p align="center">Travail de Bachelor (15 ECTS) Colloque (3 ECTS)</p>		
<p align="center">Module Compétences transversales</p> <p align="center">CTC -12 ECTS</p> <p align="center">Cours ou séminaires à choix dans les autres programmes UNIFR (12 ECTS)</p>		

Descriptif des modules

Module Bases en sciences sociales (BASIC SOCIO) 15 ECTS

Descriptif : Ce module a pour objectif de transmettre les bases en sciences sociales (histoire des idées, théories, concepts, thématiques) dans les disciplines de la Sociologie, de l'Anthropologie sociale et de la Science des religions. Il vise également à sensibiliser les étudiant-e-s à l'approche scientifique et à l'épistémologie des sciences sociales.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Introduction à l'Anthropologie sociale* (3 ECTS)
- Cours *Introduction à la Sociologie* (3 ECTS)
- Cours *Introduction à la Science des religions* (3 ECTS)
- Cours *Epistémologie* (3 ECTS)
- Cours *Sociologie* (3 ECTS)

Module Méthodes (METH SOCIO) 15 ECTS

Descriptif : Ce module est consacré aux méthodes de recherche empirique en sciences sociales. Les enseignements forment également à la lecture critique des données empiriques et préparent les étudiant-e-s à la réalisation d'enquêtes.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Méthodes qualitatives* (3 ECTS)
- Cours *Méthodes quantitatives* (3 ECTS)
- Cours *Méthodes audio-visuelles* (3 ECTS)
- Travail écrit (6 ECTS)

Module Sociétés, Cultures, Religions (SCR/GKR) 15 ECTS

Descriptif : Les objectifs visés par ce module permettent aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances au sein de différentes disciplines des sciences sociales. Le module est composé d'unités d'enseignements en Sociologie, en Anthropologie sociale, en Science des religions ou autres disciplines. Un cycle de conférences interdisciplinaire est organisé régulièrement. Les étudiant-e-s choisissent dans la liste proposée. La langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'anglais.

Evaluation :

Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires et cycle de conférences : à choix dans la liste proposée (15 ECTS)

Module Structures et dynamiques sociales (SOCIO 1) 15 ECTS

Descriptif : Le module propose des cours qui permettent de saisir les transformations du contexte économique, les modifications de la sphère de l'emploi et des professions ainsi que les changements de la structure sociale. Il met l'accent sur les rapports d'altérité, les relations de pouvoir et les interactions communicationnelles qui sont au fondement des sociétés modernes.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Stratification* (3 ECTS)
- Cours *Travail* (3 ECTS)
- Cours *Interactions* (3 ECTS)
- Cours *Altérité* (3 ECTS)
- Travail écrit (3 ECTS)

Module Thèmes spécialisés (SOCIO 2) 15 ECTS

Descriptif : Ce module vise à approfondir les différents champs de la sociologie ou disciplines proches. Les thèmes sont liés à des problématiques actuelles et discutent de l'émergence de nouveaux phénomènes sociaux, tout en les situant dans les débats théoriques contemporains. Les thématiques suivantes sont concernées : politique, communication et médias, migration et relations interethniques, famille, genre, jeunesse, nouvelles technologies, santé et corps, etc.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaire I (3 ECTS)
- Cours ou séminaire II (3 ECTS)
- Cours ou séminaire III (3 ECTS)
- Travail de séminaire (6 ECTS)

Module Valorisation des compétences (SOCIO 3) 15 ECTS

Descriptif : Les enseignements de ce module visent, d'une part, à valoriser les connaissances sociologiques acquises par la participation à des projets de recherche empirique sur des thèmes variés. D'autre part, ils permettent de mobiliser les compétences et savoir-faire transférables dans d'autres domaines professionnels, au travers d'ateliers interactifs.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Séminaire *Recherche* (3 ECTS)
- Séminaire *Atelier lecture, écriture, débat* (3 ECTS)
- Séminaire *Atelier Sociologie appliquée* (3 ECTS)
- Travail de séminaire (6 ECTS)

Module Travail de Bachelor (TBA SOCIO) 18 ECTS

Descriptif : Le travail de Bachelor se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme et permet aux étudiant-e-s de mobiliser les méthodes de recherche acquises. Le travail de Bachelor peut être effectué à partir de l'étude de la littérature secondaire et/ou d'une enquête empirique. Le sujet est choisi en accord avec l'enseignant-e. Son élaboration est encadrée au sein du colloque de Bachelor.

Evaluation : Le travail de Bachelor est évalué par une note. Les modalités d'évaluation du Colloque de Bachelor sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Travail de Bachelor (15 ECTS)
- Colloque de Bachelor (3 ECTS)

Module Compétences transversales (CTC) 12 ECTS

Descriptif : Le module Compétences transversales est composé d'enseignements choisis parmi les enseignements ouverts comme CTC au sein de la Faculté des Lettres ou des autres Facultés de l'Université de Fribourg.

Evaluation : Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits sont décidées par les prestataires des unités d'enseignement choisies.

Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires (12 ECTS)

3. Crédits et évaluation des apprentissages

Octroi des crédits

L'attribution de crédits ECTS se base sur les prestations d'études accomplies par les étudiant-e-s dans le cadre des unités d'enseignement. Un crédit ECTS correspond à une charge de travail d'environ 30 heures. Les crédits ECTS sont octroyés exclusivement lorsque les unités d'enseignement sont jugées réussies.

L'octroi des crédits des unités d'enseignements est la suivante :

- Les *Cours* donnés à raison de 2 heures hebdomadaires par semestre correspond à une charge de travail de 3 crédits ECTS. Ils visent à transmettre des connaissances générales. Le style d'enseignement est principalement magistral.
- Les *Séminaires* donnés à raison de 2 heures hebdomadaires par semestre correspond à une charge de travail de 3 crédits ECTS. Ils permettent d'approfondir des thèmes spécifiques et d'acquérir des compétences pratiques. Le style d'enseignement est interactif.
- Le *Cycle de conférences* correspond à une charge de travail de 3 crédits ECTS.
- Les *Travaux de séminaire* correspond à une charge de travail de 6 crédits ECTS. Ils doivent être rédigés dans le cadre d'un séminaire. Ils sont dirigés et corrigés par l'enseignant-e.

- Les *Travaux écrits* correspondent à une charge de travail de 3 ou 6 crédits ECTS. Ils doivent être rédigés dans le cadre d'un cours. Ils sont dirigés et corrigés par l'enseignant-e.
- Le *Travail de Bachelor* correspond à une charge de travail de 15 crédits ECTS. Il est réalisé sous la direction d'un-e enseignant-e habilité-e.
- Le *Colloque de Bachelor* correspond à une charge de travail de 3 crédits ECTS. Il a pour but d'accompagner la réalisation du travail de Bachelor.

Evaluation des apprentissages

Les étudiant-e-s s'inscrivent sur le système informatique pour toutes les unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. Elle est notée ou fait l'objet d'une décision « acquis » ou « non acquis ». Les modes d'évaluation sont différenciés (examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation orale, travail de groupe, etc.). Ils sont en adéquation avec l'enseignement fourni. Les modalités d'évaluation sont communiquées par les enseignant-e-s.

L'échelle de notation ordinaire pour les épreuves notées se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les évaluations réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les évaluations non réussies.

Toutes les évaluations doivent être réussies (pas de compensation possible). Une évaluation non-réussie équivaut à un échec. Une évaluation non réussie peut être répétée 1 fois.

L'étudiant-e doit se soumettre à l'évaluation de l'unité d'enseignement dans laquelle il ou elle est inscrit-e- au plus tard à la quatrième session qui suit la période d'inscription à cette unité. En cas de non-respect de cette règle, ou d'échec à cette session, un échec définitif à cette unité d'enseignement est prononcé.

Les modalités et délais de remise des *Travaux écrits*, des *Travaux de séminaire* ainsi que toute autre forme d'évaluation sont fixés par l'Unité Sociologie.

Echec définitif

Les évaluations échouées peuvent être réitérées 1 fois. A la suite de deux échecs dans une unité d'enseignement, on considère que l'étudiant-e est en échec définitif à cette unité d'enseignement. Cette dernière ne peut pas être validée.

Si les étudiant-e-s obtiennent un échec définitif à une unité d'enseignement des modules *BASIC SOCIO*, *METH SOCIO*, *SOCIO 1*, *SOCIO 3* ou *TBA SOCIO*, ils ou elles ne peuvent pas poursuivre leurs études dans le programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS. Ils ou elles ne peuvent pas non plus suivre le programme d'études *Sociologie* à 60 ou le programme d'études *Sociologie* à 30 ECTS de l'Université de Fribourg.

Si les étudiant-e-s obtiennent un échec définitif à une unité d'enseignement des modules *SCR/GKR*, *SOCIO 2* ou *CTC*, ils ou elles peuvent la remplacer par une autre unité d'enseignement afin d'obtenir les crédits nécessaires à la poursuite de leurs études.

Examen de fin de première année

L'examen de fin de première année consiste dans la validation et l'évaluation réussie de toutes les unités d'enseignements du module *BASIC SOCIO* (15 crédits ECTS).

L'examen de fin de première année doit avoir été réussi au plus tard au début du cinquième semestre d'études. En cas de non-respect de ce délai, il n'est plus possible de poursuivre ses études dans le programme de Bachelor *Sociologie* à 120 ECTS, dans le programme de Bachelor *Sociologie* à 60 ECTS ou dans le programme de Bachelor *Sociologie* à 30 ECTS de l'Université de Fribourg.

Les exceptions et demandes de prolongation de l'examen de fin de première année sont réglées par le règlement pour l'obtention du bachelor et master de la Faculté des Lettres et sciences humaines (REG).

Note finale

La note finale du programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS se compose de la moyenne des notes des modules validés.

Le module *Travail de Bachelor* compte double. Le module *Compétences transversales* (CTC) compte dans la note finale.

La note d'un module résulte de la moyenne des unités d'enseignements qui la composent.

4. Langues

Langues d'enseignement

La langue d'enseignement du programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS est le français. Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter leurs épreuves écrites ou orales en français, en allemand, en anglais ou tout autre langue à condition qu'ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s.

Mention bilingue

La mention « bilingue », intitulée « études bilingues, français/allemand » peut être obtenue lorsqu'au moins 40% des crédits ECTS sont obtenus dans chacune des langues. Les évaluations doivent être effectuées dans la langue d'enseignement correspondante.

Le plan des études bilingues du programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS à dominante francophone est précisé ci-après. Le plan des études bilingues en sociologie à dominante germanophone est précisé dans le plan d'études Bachelor *Soziologie* à 120 ECTS.

Plan des études bilingues en sociologie à dominante francophone :

F - Module BASIC SOCIO	(15 ECTS)	Bases en sciences sociales
F - Module METH SOCIO	(15 ECTS)	Méthodes
F - Module SOCIO 1	(15 ECTS)	Structures et dynamiques sociales
ou		
F - Module SOCIO 2	(15 ECTS)	Thèmes spécialisés
F - Module TBA SOCIO	(18 ECTS)	Travail de Bachelor et Colloque
F - Module CTC	(12 ECTS)	Compétences transversales
D - Module SCR/GKR	(15 ECTS)	Gesellschaft, Kultur und Religion : en allemand
D - Module BAsoz03	(15 ECTS)	Theorien und Debatten (plan BA <i>Soziologie</i>)
D - Module BAsoz04	(15 ECTS)	Felder der Soziologie (plan BA <i>Soziologie</i>)

Tableau synoptique des modules du plan bilingue à dominante francophone

<p>F- Module Bases en sciences sociales BASIC SOCIO - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Introduction à l'Anthropologie sociale</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Sociologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Science des religions</i> (3 ECTS) Cours <i>Epistémologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Sociologie</i> (3 ECTS)</p>	<p>F - Module Méthodes METH SOCIO - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Méthodes qualitatives</i> (3 ECTS) Cours <i>Méthodes quantitatives</i> (3 ECTS) Cours <i>Méthodes audio-visuelles</i> (3 ECTS) Travail écrit (6 ECTS)</p>	<p>D- Module Gesellschaft, Kultur und Religion SCR/GKR - 15 ECTS</p> <p>Séminaires, cours et cycle de conférences : à choix dans liste proposée* (15 ECTS)</p> <p>*Langue d'enseignement : français, allemand, anglais.</p>
<p>F- Module Structures et dynamiques sociales SOCIO 1 - 15 ECTS</p> <p>Cours <i>Stratification</i> (3 ECTS) Cours <i>Travail</i> (3 ECTS) Cours <i>Interactions</i> (3 ECTS) Cours <i>Altérité</i> (3 ECTS) Travail écrit (3 ECTS)</p> <p>Ou</p> <p>Module Thèmes spécialisés SOCIO 2 - 15 ECTS</p> <p>Cours ou séminaire I (3 ECTS) Cours ou séminaire II (3 ECTS) Cours ou séminaire III (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)</p>	<p>D - Module Theorien und Debatten BAsoz03 - 15 ECTS</p> <p>Pour plus de détails, voir Enseignements du plan <i>BA Soziologie</i> à 120ECTS</p>	<p>D - Module Felder der Soziologie BAsoz04 - 15 ECTS</p> <p>Pour plus de détails, voir Enseignements du plan <i>BA Soziologie</i> à 120ECTS</p>
<p>F - Module Travail de Bachelor TBA SOCIO - 18 ECTS</p> <p>Travail de Bachelor (15 ECTS) Colloque (3 ECTS)</p>		
<p>Module Compétences transversales CTC - 12 ECTS</p> <p>Cours ou séminaires à choix dans les autres programmes UNIFR (12 ECTS)</p>		

Les 12 crédits ECTS du module *Compétences transversales* (CTC) sont comptabilisés dans les crédits de la langue dominante (français). Les étudiant-e-s peuvent toutefois choisir les cours qu'ils désirent, même dans d'autres langues.

Si un-e étudiant-e a obtenu deux échecs dans une unité d'enseignement pour des raisons linguistiques, il ou elle peut revenir au programme monolingue. L'étudiant-e-s doit initier la démarche en contactant le ou la conseiller-ère aux études avant d'être en situation d'échec définitif.

5. Convention BENEFRI et inter-Universités

Les étudiant-e-s inscrit-e-s au programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS peuvent suivre des unités d'enseignement au sein des Universités de Berne, Neuchâtel et/ou Lausanne pour y obtenir un maximum de 30 crédits ECTS. Les unités d'enseignement choisies dans les autres universités peuvent remplacer celles des *Modules SCR/GKR, SOCIO 1, SOCIO 2* ou *SOCIO 3*.

La demande d'autorisation doit être adressée au ou à la conseiller-ère aux études au plus tard une semaine avant le début du semestre pendant lequel sera dispensée l'unité d'enseignement choisie.

Pour faire reconnaître les crédits ECTS obtenus dans les autres universités, les étudiant-e-s sont prié-e-s de présenter les attestations reçues au ou à la conseiller-e aux études.

6. Mesures transitoires

Dès le semestre d'automne 2019, ce plan d'études remplace le précédent plan d'études *Sociologie* (année 2009).